Ma Commune Ma Santé

Adhésion immédiate

▶ 05 64 10 00 48

souscription@associationactiom.com

Ligne ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h.

MIE

MUTUELLE INTERGROUPES D'ENTRAIDE

Offre 2020

Les + MIE

- Depuis 1945, la MIE (Mutuelle Intergroupes d'Entraide) agit au quotidien pour l'amélioration de la complémentaire santé de ses adhérents mutualistes.
- Membres de la FNMF.
- Certifiée ISO 9001 par le bureau Véritas depuis 2005.

Les + produits

- **MIE Assistance** 24h/24 7j/7.
- **Tiers payant** généralisé national avec géolocalisation des centres et professionnels de santé.
- **Espace adhérent** personnalisé via www.mutuelle-mie.fr.
- **Application mobile** avec visibilité de la carte tiers payant, consultation des remboursements et de la garantie : iphone, android, windows…
- **Réseau partenaire Kalixia Optique et Audio :**
Avantages optique : jusqu'à 40 % sur les verres et 20 % de réduction sur le prix des montures et 30 % sur le prix des lentilles.
Avantages audio : jusqu'à moins 500 € par appareillage complet, une remise de 20 % sur les accessoires…
- **Allocations Obsèques :** 1900 €
- **Réduction de 5%*** à partir de 2 bénéficiaires et sur l'ensemble de la cotisation.
*hors cotisation Actiom
- **Éligible Loi Madelin** pour les travailleurs indépendants.

Les 3 nouveautés comprises dans toutes nos offres

« Mon Compagnon : WAOUH !! »
Un assistant virtuel qui vous accompagne au quotidien.

Geo Sentinel
L'OEIL BIENVEILLANT

La liberté, en toute sécurité.
Une montre connectée offerte en cas de dépendance GIR3, GIR2 et GIR1 et qui permet de suivre en temps réel les constantes de santé ainsi que les déplacements de vos proches (ou patients) dans un périmètre défini.

Harmonie mutuelle
GROUPE VYV

Spheria.
Prise en charge de la cotisation mensuelle d'un bénéficiaire en cas d'hospitalisation de + de 8 jours.

ACTIOM
Association loi 1901

Garanties des frais santé

Ma Commune Ma Santé

MIE — MUTUELLE INTERGROUPES D'ENTRAIDE

PRESTATIONS	Régime DE BASE Remboursement Régime Obligatoire* (en % de la BR)	MIE 130 Remboursement SS + MIE	MIE 200 Remboursement SS + MIE
HOSPITALISATION : Médecine, Chirurgie, Odontologie, Psychiatrie, Maison de Repos, Maternité			
Honoraires :			
Honoraires (y compris franchise sur acte > 120€) : médecins adhérents OPTAM-CO	100%	130% BR	200% BR
Honoraires (y compris franchise sur acte > 120€) : médecins non adhérents OPTAM-CO	100%	110% BR	180% BR
Forfait journalier	-	FRAIS RÉELS	FRAIS RÉELS
Frais de structure et de soins pour établissements conventionnés	80% ou 100%	150% BR	200% BR
Frais de structure et de soins pour établissements non conventionnés y compris honoraires	80% ou 100%	100% BR	100% BR
Chambre particulière (1) (2)	-	50€ /jour	65€ /jour
Chambre particulière en chirurgie ambulatoire	-	50€ /jour	65€ /jour
Frais d'accompagnant enfants de moins de 14 ans affiliés (joindre justificatif)	-	30€ /jour	35€ /jour
SOINS COURANTS			
Honoraires médicaux			
Consultation/visite généralistes adhérents OPTAM	70%	130% BR	200% BR
Consultation/visite généralistes non adhérents OPTAM	70%	110% BR	180% BR
Consultation/visite spécialistes adhérents OPTAM	70%	130% BR	200% BR
Consultation/visite spécialistes non adhérents OPTAM	70%	110% BR	180% BR
Actes de chirurgie, d'anesthésie, actes techniques médicaux, actes d'échographie (hors hospitalisation) : médecins adhérents OPTAM et OPTAM-CO	70%	130% BR	200% BR
Actes de chirurgie, d'anesthésie, actes techniques médicaux, actes d'échographie (hors hospitalisation) : médecins non adhérents OPTAM et OPTAM-CO	70%	110% BR	180% BR
Franchise sur acte > 120€	-	FRAIS RÉELS	FRAIS RÉELS
Honoraires paramédicaux	60%	130% BR	200% BR
Analyses et examens de laboratoire (y compris acte de prévention : dépistage Hépatite B)	60%	130% BR	200% BR
Matériel médical			
Orthopédie et appareillage	60%	150% BR	200% BR
Médicaments	15% /30% /65%	100% BR	100% BR
Autres prestations -Imagerie diagnostique : médecins adhérents OPTAM	70%	130% BR	200% BR
- Imagerie diagnostique : médecins non adhérents OPTAM	70%	110% BR	180% BR
- Transport	65%	100% BR	100% BR
AIDES AUDITIVES : Renouvellement tous les 4 ans suivant la date de délivrance de l'aide auditive précédente			
100% SANTÉ Equipement de classe I «100% santé» *	sans RAC	sans RAC	sans RAC
Equipement de classe II «tarifs libres» (3) — Kalixia	60%	150% BR	200% BR
DENTAIRE			
100% SANTÉ Soins et prothèses «100% santé» *	sans RAC	sans RAC	sans RAC
Soins — Soins «RAC maitrisé» / inlay-onlay (INO) / endodontie / prophylaxie et parodontologie remboursées (y compris acte de prévention : détartrage annuel) (4)	70%	100% BR	100% BR
Soins «tarifs libres» / inlay-onlay (INO) / endodontie / prophylaxie et parodontologie remboursées (y compris acte de prévention : détartrage annuel)	70%	100% BR	100% BR
Prothère — Prothèse «RAC maitrisé» : remboursée, implantologie remboursée (4) (5)	70%	200% BR	300% BR
Prothèse «tarifs libres» : remboursée, implantologie remboursée (5)	70%	200% BR	300% BR
Autres prothèses dentaires - Inlay-onlay (ICO)	70%	150% BR	200% BR
- Prothèse dentaire et implant avec pilier dentaire non remboursés (sauf prothèse provisoire et élément intermédiaire) (5)	-	300€ /an	400€ /an
Orthodontie remboursée	100%	200% BR	300% BR
OPTIQUE : Prise en charge par période de 2 ans à partir de l'acquisition de l'équipement (6)			
100% SANTÉ Equipements de classe A «100% santé» * — Kalixia	sans RAC	sans RAC	sans RAC
Suppléments et prestations pour équipements de classe A «100% santé»	sans RAC	sans RAC	sans RAC
Equipements de classe B			
Monture (7)	60%	70€	100€
Verre simple	60%	SS + 50€ /verre	SS + 75€ /verre
Verre complexe	60%	SS + 90€ /verre	SS + 100 €/verre
Verre très complexe	60%	SS + 90€ /verre	SS + 100 €/verre
Suppléments et prestations pour équipements de classe B sauf appairage	60%	100% BR	100% BR
Lentilles remboursées SS	60%	SS + 80€ /an	SS + 100€ /an
Lentilles non remboursées SS	-	80€ /an	100€ /an
Chirurgie réfractive	-	100€ /oeil/an	150€ /oeil/an
PREVENTION ET AUTRES SOINS			
Médecine douce : ostéopathe, chiropracteur, acupuncteur, diététicien, étiopathe, psychologue, podologue, pédicure, naturopathe, microkinésithérapeute ... (toutes spécialités si médecins diplômés selon les dispositions prévues par la réglementation en vigueur et inscrits au registre officiel de leur profession - Ex : ADELI, RNE ...)	-	2 séances à 30€ par an	3 séances à 30€ par an
CURE THERMALE REMBOURSEE SS : Forfait global pour honoraires, traitement thermal, hébergement, transport (sur présentation des justificatifs des frais réels)	65% /70%	100% BR + 150€ /an	100% BR + 200€ /an
MATERNITÉ			
Allocation maternité/adoption (par enfant inscrit à la naissance sur présentation de l'acte de naissance ou d'un certificat d'adoption)	-	150€	190€
OBSEQUES Allocation obsèques pour adulte et enfant de + de 12 ans	-	1 900€	1 900€
ASSISTANCE Assistance d'urgence à domicile	-	OUI	OUI
NOUVEAUTÉ Prestations exclusives Association ACTIOM	-	inclues	inclues

LES PRESTATIONS S'ENTENDENT REGIME OBLIGATOIRE INCLUS - BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale - RAC : Reste à charge - OPTAM = Option pratique tarifaire maitrisée / OPTAM-CO = Option pratique tarifaire maitrisée pour les chirurgiens et obstétriciens - PLV : Prix limite de vente / HLF : Honoraires limites de facturation - * Tels que définis règlementairement. (1) Les remboursements de la maison de repos et de l'hospitalisation psychiatrique sont plafonnés à 60 jours par an. (2) Les remboursements de la maison de repos ne sont pris en charge que suite à une hospitalisation. (3) Il s'agit des aides auditives de classe II telles que définies règlementairement avec évolution progressive des BR et PLV jusqu'en 2021. (4) Soins et prothèses faisant l'objet d'un reste à charge maitrisé tels que définis règlementairement avec mise en place progressive jusqu'en 2023 dans la limite des BR et HLF. (5) Plafond annuel dentaire par bénéficiaire : MIE130=800€ -MIE200=1000€. Au-delà du plafond dentaire annuel, tous les actes remboursés par la Sécurité sociale sont pris en charge à hauteur de 55% de la BR. (6) Période pouvant être ramenée à un an en cas d'évolution de la vue et pour les enfants de moins de 16 ans. (7) Respect du contrat responsable : montant maximum monture100€ compris dans l'équipement - Définition équipement mixte : 1verre simple et 1 verre complexe, 1 verre simple et 1 verre très complexe, 1 verre complexe et 1 verre très complexe. La garantie Assistance est couverte par contrat collectif souscrit auprès d'IMA 118 avenue de Paris - CS 40000 - 79000 NIORT. Les garanties Obsèques et Maternité, résiliables et révisables annuellement, sont couvertes par un contrat collectif souscrit auprès de MGP, 39 rue du Jour dil,74960 CRAN GEVRIER. Les prestations s'entendent dans la limite des frais réels, déduction faite des remboursements (SS et autres) obtenus par ailleurs

Document non contractuel et mentions : Septembre 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique CYGEQ communication 06 67 10 47 23